



Procès-verbal du Conseil de la Ville  
de Richmond

7 juin 2021

Procès-verbal de l'assemblée régulière du conseil de la Ville de Richmond tenue par visioconférence, le lundi 7 juin 2021 à 19 h, sous la présidence du maire, Bertrand Ménard, à laquelle participent également le maire suppléant, Gérard Tremblay, les conseillères Céline Bourbeau et Cathy Varnier, les conseillers Guy Boutin, Clifford Lancaster et Charles Mallette et le directeur général Rémi-Mario Mayette. Le directeur général adjoint, Alexis Grondin-Landry, est absent.

**PROJET D'ORDRE DU JOUR**  
**ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE**  
**Le 7 juin 2021 à 19 h**

1. Ouverture de la réunion et constatation du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux
  - 3.1 Procès-verbal de l'assemblée régulière du 17 mai 2021
4. Présentation des organismes et période de questions
5. Urbanisme
  - 5.1 227, rue Dufferin – PIIA-V – Travaux de rénovation extérieure
  - 5.2 207, rue Dufferin – PIIA-V – Travaux de rénovation extérieure
  - 5.3 283, rue du Collège Sud – PIIA-V – Remplacement de fenêtres
  - 5.4 389, rue Principale Nord – PIIA-III – Rénovation des façades
  - 5.5 373, rue Principale Nord – PIIA-III – Rénovation des façades
  - 5.6 1037, rue Principale Nord – PIIA-II – Rénovation de la toiture du bâtiment principal et de celle du garage
  - 5.7 3, rue Wood – PIIA-V – Remplacement du revêtement extérieur et des fenêtres
6. Voirie, travaux publics, immeubles et parcs municipaux
  - 6.1 Bordures d'asphalte - Soumissions reçues
  - 6.2 SIB Électrique inc. - Poste de pompage St-Laurent - Génératrice - Réparation et location - Proposition
  - 6.3 Vitrierie Asbestos inc. – Remplacement des serrures des bâtiments des stations d'eau potable, d'eaux usées et du garage municipal - Proposition
7. Administration – Direction générale
  - 7.1 Règlement numéro 292 décrétant un emprunt de 594 000 \$ et une dépense de 594 088 \$ aux fins de vidange, déshydratation, transport et disposition des boues des étangs aérés – Adoption
  - 7.2 Règlement numéro 287 portant sur la gestion contractuelle – Adoption



Procès-verbal du Conseil de la Ville  
de Richmond

- 7.3 Règlement numéro 288 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires et déléguant le pouvoir d'autoriser des dépenses - Adoption
  - 7.4 Deuxième projet de règlement numéro 290 modifiant le règlement de zonage numéro 108 relatif à l'implantation de mini-entrepôts de nature commerciale dans la zone CV-1 – Adoption
  - 7.5 MRC du Val-Saint-François - Projet de zone neutre – Centre de services MRC – Richmond – Proposition
  - 7.6 Commission municipale du Québec - Audits de conformité - Adoption du budget et adoption du programme triennal d'immobilisations
  - 7.7 Association pour le recyclage des produits électroniques du Québec (ARPE-Québec) - Entente – Renouvellement
  - 7.8 M. Jonathan Monteith – Nomination au poste de journalier
  - 7.9 Desjardins Assurances – 10, rue Bridge – Avis d'engagement de responsabilité
  - 7.10 Transfert budgétaire
  - 7.11 MRC du Val-Saint-François - Projet de gestion responsable du polystyrène - Projet de résolution
  - 7.12 Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation – Fonds régions et ruralité – volet 4 – Aide financière pour des projets locaux de vitalisation – Projet centre-ville
  - 7.13 Syndicat national des employés de la Ville de Richmond – Fête du Canada – Demande
  - 7.14 MRC du Val-Saint-François – Travaux d'installation d'une conduite sous la voie ferrée et sous la piste cyclable - Permission d'occupation à Énergir – Résolution
  - 7.15 Commission de protection du territoire agricole Québec – Prolongement du réseau gazier d'Énergir - Décision
  - 7.16 M. Tommy Côté - Poste de journalier (aréna) - Embauche
  - 7.17 M. David Paterson – Poste de journalier (aréna) – Réembauche
  - 7.18 M. Martin Ouellet – rue des Saules – Offre d'achat – Amendement de la résolution numéro 2021-03-01-09 pour correction du numéro de lot
  - 7.19 Énergir – Acceptation du projet
8. Demandes d'aides financières et/ou techniques, d'autorisations, d'appuis, de dons, de publicités, de subventions et invitations diverses
- 8.1 Club joyeux de l'Âge d'or de Richmond-Melbourne – Demande d'aide financière
  - 8.2 Club de motoneige Harfang de l'Estrie - Sentiers de motoneige – Inclusion au schéma d'aménagement
  - 8.3 Mme Tammi McGee – « Big Bertha BBQ » - Demande d'utilisation d'une partie du terrain de la Place des loisirs
  - 8.4 M. François Daigle – Projet « Adolescents actifs » - Demande d'aide financière



## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

8.5 Conseil régional de l'environnement de l'Estrie – Assemblée générale annuelle des membres – Invitation

8.6 Maison de la famille Les Arbrisseaux – Assemblée générale annuelle – Invitation

9. Correspondances diverses

9.1 CIUSSS de l'Estrie – CHUS – Réseaux d'éclaireurs en Estrie – Informations

9.2 Bureau du lieutenant-gouverneur du Québec – Programme de Distinctions honorifiques – Médailles pour les aînés – Report de la cérémonie de remise de la Médaille du lieutenant-gouverneur du Québec 2021

10. Approbation des dépenses en vertu de la Loi sur les cités et villes et des principes comptables généralement reconnus (P.C.G.R.)

10.1 Liste des chèques émis

10.2 Liste des dépôts directs

11. Factures à être approuvées par le conseil municipal – Principes comptables généralement reconnus (P.C.G.R.)

12. Affaires nouvelles

12.1 Rue Sylvio-Richard – Poursuite des travaux cette semaine

12.2 Terrains – Rues Principale Nord et Wilfrid

12.3 Mme Marie-Ève Chapdelaine – Projet Remplis Vert - Félicitations

12.4 Trottoirs centre-ville – Herbes

12.5 Sentier rue Stanley – Tonte de pelouse

12.6 Parc industriel – Odeurs

12.7 Hautes herbes

13. Levée de la réunion

### **1. - OUVERTURE DE LA RÉUNION ET CONSTATATION DU QUORUM**

La séance se tient par visioconférence et un enregistrement audiovisuel de celle-ci sera disponible sur le site internet de la municipalité, afin de respecter l'arrêt numéro 2020-090 du ministère de la Santé et des Services sociaux, du 11 novembre 2020, qui impose de nouvelles normes sanitaires, en raison de la pandémie qui sévit actuellement, à la région de l'Estrie qui est passée en zone orange.

Le maire constate le quorum et procède à l'ouverture de la séance.



Procès-verbal du Conseil de la Ville  
de Richmond

2021-06-07-01

**2. - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST proposé par la conseillère Bourbeau et appuyé par la conseillère Varnier et RÉSOLU unanimement par les conseillers que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté. (Adoptée)

**3. - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

2021-06-07-02

**3.1 - Procès-verbal de l'assemblée régulière du 17 mai 2021**

ATTENDU QUE le procès-verbal de l'assemblée régulière du 17 mai 2021 a été remis aux membres du conseil; IL EST proposé par le conseiller Tremblay et appuyé par le conseiller Mallette et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers que le procès-verbal de ladite assemblée régulière soit adopté tel que rédigé. (Adoptée)

**4. - PRÉSENTATION DES ORGANISMES ET PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune demande ou correspondance de citoyens n'a été reçue.

**5. URBANISME**

2021-06-07-03

**5.1 – 227, rue Dufferin – PIIA-V – Travaux de rénovation extérieure**

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire demande l'autorisation d'enlever le crépi qui recouvre les fondations afin que les pierres d'origine soient apparentes;

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme a étudié la demande et qu'il recommande au conseil municipal d'autoriser les travaux;

POUR CES MOTIFS,

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par le conseiller Lancaster et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'autoriser le propriétaire du 227, rue Dufferin à enlever le crépi de la fondation afin que les pierres d'origine soient apparentes, le tout tel que déposé auprès de l'inspecteur municipal. (Adoptée)

2021-06-07-04

**5.2 – 207, rue Dufferin – PIIA-V – Travaux de rénovation extérieure**

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire souhaite consolider les joints de briques et réparer la toiture de la galerie avant;



Procès-verbal du Conseil de la Ville  
de Richmond

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme a étudié la demande et qu'il recommande au conseil municipal d'autoriser les travaux;

POUR CES MOTIFS,

IL EST proposé par la conseillère Bourbeau et appuyé par le conseiller Lancaster et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'autoriser le propriétaire du 207, rue Dufferin à effectuer les travaux de maçonnerie ainsi que la réparation de la toiture de la galerie avant, le tout tel que déposé auprès de l'inspecteur municipal. (Adoptée)

2021-06-07-05

**5.3 – 283, rue du Collège Sud – PIIA-V – Remplacement de fenêtres**

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire désire changer trois fenêtres situées au deuxième étage par des fenêtres du même type à guillotine;

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme a étudié la demande et qu'il recommande au conseil municipal d'autoriser les travaux;

POUR CES MOTIFS,

IL EST proposé par le conseiller Tremblay et appuyé par le conseiller Mallette et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'autoriser le propriétaire du 283, rue du Collège Sud à effectuer les travaux de remplacement de trois fenêtres au deuxième étage, le tout tel que déposé auprès de l'inspecteur municipal. (Adoptée)

2021-06-07-06

**5.4 – 389, rue Principale Nord – PIIA-III – Rénovation des façades**

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire présente un projet de rénovation de la façade commerciale du bâtiment et propose un revêtement extérieur en fibrociment dont les couleurs et la description des matériaux sont définies dans les plans déposés;

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme a étudié la demande et qu'il recommande au conseil municipal d'autoriser les travaux;

POUR CES MOTIFS,

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par la conseillère Bourbeau et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'autoriser le propriétaire du 389, rue Principale Nord à effectuer les travaux de rénovation de la façade commerciale du bâtiment et d'y installer un revêtement extérieur en fibrociment dont les couleurs et la description des matériaux sont définies dans les plans déposés auprès de l'inspecteur municipal. (Adoptée)



Procès-verbal du Conseil de la Ville  
de Richmond

2021-06-07-07

**5.5 – 373, rue Principale Nord – PIIA-III – Rénovation des façades**

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire envisage une rénovation complète de la façade de l'immeuble ainsi que les façades latérales et qu'il projette d'enlever le revêtement de vinyle pour le remplacer par du fibrociment et procéder à la pose de bardeaux de plastique de couleur beige foncé et, par la même occasion, effectuer le remplacement des fenêtres en façade;

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme a étudié la demande et qu'il recommande au conseil municipal d'autoriser les travaux;

POUR CES MOTIFS,

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par la conseillère Varnier et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'autoriser le propriétaire du 373, rue Principale Nord à effectuer les travaux de rénovation de la façade de l'immeuble ainsi que les façades latérales, à savoir la pose de fibrociment et le remplacement des fenêtres en façade, le tout tel que déposé auprès de l'inspecteur municipal. (Adoptée)

2021-06-07-08

**5.6 – 1037, rue Principale Nord – PIIA-II – Rénovation de la toiture du bâtiment principal et de celle du garage**

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire demande l'autorisation d'effectuer le remplacement des bardeaux d'asphalte des toitures du bâtiment principal et du garage par des bardeaux d'asphalte de la même teinte;

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme a étudié la demande et qu'il recommande au conseil municipal d'autoriser les travaux;

POUR CES MOTIFS,

IL EST proposé par le conseiller Mallette et appuyé par le conseiller Tremblay et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'autoriser le propriétaire du 1037, rue Principale Nord à effectuer les travaux de remplacement des bardeaux d'asphalte des toitures du bâtiment principal et du garage par des bardeaux d'asphalte de la même teinte, le tout tel que déposé auprès de l'inspecteur municipal. (Adoptée)

2021-06-07-09

**5.7 – 3, rue Wood – PIIA-V – Remplacement du revêtement extérieur et des fenêtres**

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire du 3, rue Wood souhaite remplacer le revêtement extérieur de vinyle par un autre revêtement de vinyle et de changer deux fenêtres;



Procès-verbal du Conseil de la Ville  
de Richmond

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme a étudié la demande et qu'il recommande au conseil municipal d'autoriser les travaux;

POUR CES MOTIFS,

IL EST proposé par la conseillère Varnier et appuyé par le conseiller Boutin et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'autoriser le propriétaire du 3, rue Wood à remplacer le revêtement extérieur de vinyle par un autre revêtement de vinyle et de changer deux fenêtres, le tout tel que déposé auprès de l'inspecteur municipal. (Adoptée)

**6. VOIRIE, TRAVAUX PUBLICS, IMMEUBLES ET PARCS MUNICIPAUX**

2021-06-07-10

**6.1 – Bordures d'asphalte – Soumissions reçues**

CONSIDÉRANT QUE le directeur du Service des travaux publics a procédé à un appel d'offres pour la réparation de certaines bordures de rues;

ATTENDU QUE l'ouverture des soumissions a donné les résultats suivants:

<b>Soumissionnaires</b>	<b>Prix</b>
Pavage Préfontaine	6 268,45 \$, taxes en sus
Excavation Carlo Lemay inc.	5 518,50 \$, taxes en sus

IL EST proposé par le conseiller Tremblay et appuyé par le conseiller Mallette et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers de retenir la soumission d'Excavation Carlo Lemay inc. au montant de 5 518,50 \$, taxes en sus, pour la réparation de certaines bordures de rues. (Adoptée)

2021-06-07-11

**6.2 – SIB Électrique inc. - Poste de pompage St-Laurent – Génératrice – Réparation et location - Proposition**

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par le conseiller Lancaster et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers de retenir la proposition de SIB Électrique inc. pour remplacer la pompe à eau sur la génératrice du poste de pompage St-Laurent au montant de 2 837,72 \$, taxes en sus, de même que la location d'une génératrice pour 2 semaines au montant de 3 200 \$, taxes en sus. (Adoptée)

2021-06-07-12

**6.3 – Vitrierie Asbestos inc. – Remplacement des serrures des bâtiments des stations d'eau potable, d'eaux usées et du garage municipal - Proposition**

IL EST proposé par la conseillère Bourbeau et appuyé par le conseiller Mallette et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'accepter la proposition de Vitrierie Asbestos inc. pour le remplacement des serrures des bâtiments des



## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

stations d'eau potable, d'eaux usées et du garage municipal pour la somme de 5 731,43 \$, taxes en sus. (Adoptée)

### **7. ADMINISTRATION – DIRECTION GÉNÉRALE**

2021-06-07-13 **7.1 – Règlement numéro 292 décrétant un emprunt de 594 000 \$ et une dépense de 594 088 \$ aux fins de vidange, déshydratation, transport et disposition des boues des étangs aérés - Adoption**

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par la conseillère Varnier et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'adopter le règlement numéro 292 décrétant un emprunt de 594 000 \$ et une dépense de 594 088 \$ aux fins de vidange, déshydratation, transport et disposition des boues des étangs aérés. (Adoptée)

2021-06-07-14 **7.2 – Règlement numéro 287 portant sur la gestion contractuelle - Adoption**

IL EST proposé par le conseiller Lancaster et appuyé par le conseiller Tremblay et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'adopter le règlement numéro 287 portant sur la gestion contractuelle. (Adoptée)

2021-06-07-15 **7.3 – Règlement numéro 288 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires et déléguant le pouvoir d'autoriser des dépenses - Adoption**

IL EST proposé par le conseiller Mallette et appuyé par la conseillère Bourbeau et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'adopter le règlement numéro 288 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires et déléguant le pouvoir d'autoriser des dépenses. (Adoptée)

2021-06-07-16 **7.4 - Deuxième projet de Règlement numéro 290 modifiant le règlement de zonage numéro 108 relatif à l'implantation de mini-entrepôts de nature commerciale dans la zone CV-1 - Adoption**

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par la conseillère Varnier et RÉSOLU unanimement par les conseillers d'adopter le deuxième projet de Règlement numéro 290 modifiant le règlement de zonage numéro 108 relatif à l'implantation de mini-entrepôts de nature commerciale dans la zone « CV-1 ». (Adoptée)

2021-06-07-17 **7.5 – MRC du Val-Saint-François – Projet de zone neutre – Centre de services MRC – Richmond - Proposition**

CONSIDÉRANT QUE la Sûreté du Québec, poste du Val-Saint-François, a suggéré à la Ville de Richmond l'aménagement d'une zone neutre;



## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

CONSIDÉRANT QU'une zone neutre permet aux citoyens de faire, entre autres, l'échange de la garde d'enfants ou des transactions pour achats faits en ligne;

CONSIDÉRANT QUE cette zone neutre est un lieu public et filmé en permanence;

POUR CES MOTIFS,

IL EST proposé par la conseillère Varnier et appuyé par la conseillère Bourbeau et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'autoriser l'aménagement d'une zone neutre sur le territoire de la municipalité, que l'emplacement où sera située ladite zone soit déterminé en concertation avec la Sûreté du Québec, poste du Val-Saint-François et qu'elle soit publicisée. (Adoptée)

### **7.6 – Commission municipale du Québec – Audits de conformité – Adoption du budget et adoption du programme triennal d'immobilisations**

Le directeur fait part d'une correspondance reçue de la Commission municipale du Québec informant que ladite Commission procédera prochainement à deux missions d'audit de conformité dans notre municipalité locale. Lesdites missions porteront sur le contenu et la diffusion des avis publics concernant l'adoption du budget 2021 ainsi que le PQI 2021-2024.

2021-06-07-18

### **7.7 – Association pour le recyclage des produits électroniques du Québec (ARPE-Québec) – Entente - Renouvellement**

IL EST proposé par le conseiller Mallette et appuyé par le conseiller Tremblay et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'autoriser le maire ou le maire suppléant et le directeur général à signer le renouvellement de l'entente avec l'Association pour le recyclage des produits électroniques du Québec (ARPE-Québec) pour le recyclage des appareils électroniques. (Adoptée)

### **7.8 - M. Jonathan Monteith – Nomination au poste de journalier**

Le directeur informe que le poste de journalier a été obtenu par M. Jonathan Monteith.

### **7.9 – Desjardins Assurances – 10, rue Bridge – Avis d'engagement de responsabilité**

Le directeur fait part d'un avis d'engagement de responsabilité mentionnant que la responsabilité de la municipalité pourrait être engagée à la suite du refoulement d'égout survenu au 10, rue Bridge.



Procès-verbal du Conseil de la Ville  
de Richmond

2021-06-07-19

**7.10 – Transfert budgétaire**

IL EST proposé par la conseillère Bourbeau et appuyé par la conseillère Varnier et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'autoriser le transfert d'un montant de 21 200 \$ du poste 02-320-02-515 au poste 03-31000-002 en lien avec l'achat d'une boîte pour la camionnette déjà inscrite en immobilisations.  
(Adoptée)

2021-06-07-20

**7.11 – MRC du Val-Saint-François – Projet de gestion responsable du polystyrène – Projet de résolution**

CONSIDÉRANT QU'en novembre 2020, le conseil de la MRC du Val-Saint-François s'est engagé à poursuivre un projet de «Gestion responsable du polystyrène» sur son territoire, ayant pour objectif de favoriser la récupération et le recyclage des produits de polystyrène expansé (*styromousse*) et la réduction à la source des contenants alimentaires à usage unique en polystyrène;

CONSIDÉRANT QUE le projet est scindé en deux phases et qu'il prévoit une démarche sur 3 ans, ciblant dans une première phase, en 2021, l'engagement des municipalités à retirer les contenants alimentaires en polystyrène expansé (*styromousse*) de leurs installations et, dans une deuxième phase, l'ajout de points de dépôt volontaires pour les municipalités intéressées pour favoriser la récupération;

CONSIDÉRANT QUE les années 2022 et 2023 viseront, dans le cadre de la deuxième phase, l'accompagnement des commerces et institutions pour le remplacement des contenants alimentaires en *styromousse* par des alternatives plus écologiques, ainsi que la sensibilisation du grand public à l'importance de récupérer la matière;

CONSIDÉRANT QUE la récupération des polystyrènes expansés (*styromousse*) n'est possible que par l'entremise de l'écocentre régional de la MRC qui collabore avec Soprema pour le recyclage de la matière, puisque le centre de tri Récup-Estrie ne l'accepte pas dans le bac de récupération;

CONSIDÉRANT QUE, dans le cadre de la deuxième phase, la mise en place de points de dépôt nécessite de la part des municipalités participantes des investissements financiers et humains qui ne sont pour l'instant pas prévus au budget de l'année courante;

CONSIDÉRANT QUE pour faciliter le remplacement des contenants alimentaires en polystyrène expansé (*styromousse*), la MRC travaille sur l'élaboration d'un guide qui orientera les municipalités quant aux produits alternatifs plus écologiques, et que ce guide sera disponible à l'automne 2021;



## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

IL EST proposé par la conseillère Varnier et appuyé par la conseillère Bourbeau et RÉSOLU unanimement par les conseillers:

QUE la municipalité de Richmond s'engage à remplacer tous les contenants en polystyrène expansé (*styromousse*) de ses installations municipales par des alternatives plus écologiques et y interdire l'utilisation et la distribution au plus tard le 1<sup>er</sup> janvier 2022;

QUE les installations visées par cet engagement sont:

- l'hôtel de ville
- le garage municipal
- le centre communautaire
- l'aréna
- la piscine municipale
- la Place René-Thibeault
- le kiosque nautique

(Adoptée)

2021-06-07-21

### **7.12 - Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation - Fonds régions et ruralité - volet 4 - Aide financière pour des projets locaux de vitalisation - Projet centre-ville**

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Richmond souhaite revitaliser et redynamiser son centre-ville afin de le rendre plus attractif;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Richmond s'est vue décerner un indice de dévitalisation de -2,49 en 2016, soit le plus bas indice de la MRC du Val-Saint-François;

CONSIDÉRANT QUE le Fonds régions et ruralité, volet 4 - aide financière pour des projets locaux de vitalisation, offre une aide financière maximale de 50 000 \$ pour la réalisation de ce type de projet de revitalisation;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite déposer son projet *Revitalisation du centre-ville* estimé à 80 000 \$ dans le cadre de ce programme;

POUR CES MOTIFS,

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par la conseillère Varnier et RÉSOLU unanimement par les conseillers:

- que le préambule fait partie intégrante de la résolution;
- qu'elle autorise le dépôt d'une demande d'aide financière dans le cadre



Procès-verbal du Conseil de la Ville  
de Richmond

du Fonds régions et ruralité, volet 4 - aide financière pour des projets locaux de vitalisation en vue de sa réalisation au cours de l'année 2021;

- que le directeur général, M. Rémi-Mario Mayette, soit autorisé à signer tous les documents donnant effet à la présente. (Adoptée)

2021-06-07-22

**7.13 - Syndicat national des employés de la Ville de Richmond – Fête du Canada - Demande**

IL EST proposé par le conseiller Tremblay et appuyé par le conseiller Mallette et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers de répondre favorablement à la demande du Syndicat national des employés de la Ville de Richmond de devancer le congé de la Fête du Canada au 28 juin prochain. (Adoptée)

2021-06-07-23

**7.14 – MRC du Val-Saint-François – Travaux d'installation d'une conduite sous la voie ferrée et sous la piste cyclable – Permission d'occupation à Énergir – Résolution**

CONSIDÉRANT QUE la piste cyclable ainsi que l'emprise de la voie ferrée qui longent la 7<sup>e</sup> Avenue Sud sont la propriété du ministère des Transports du Québec;

CONSIDÉRANT QUE la MRC du Val-Saint-François est locataire de l'emprise;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Richmond est sous-locataire de la MRC du Val-Saint-François pour l'emprise de la voie ferrée;

CONSIDÉRANT QU'Énergir projette de traverser ces emprises en y installant des conduites souterraines;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu pour la Ville de Richmond de soumettre son accord à la MRC du Val-Saint-François ainsi qu'au ministère des Transports du Québec;

POUR CES MOTIFS,

IL EST proposé par la conseillère Bourbeau et appuyé par le conseiller Mallette et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers que la Ville de Richmond fasse savoir à la MRC du Val-Saint-François ainsi qu'au ministère des Transports du Québec qu'elle ne s'objecte pas à la réalisation du projet soumis par Énergir d'y installer des conduites souterraines. (Adoptée)

**7.15 – Commission de protection du territoire agricole Québec - Prolongement du réseau gazier d'Énergir - Décision**

La Commission de protection du territoire agricole du Québec informe le conseil municipal qu'elle a rendu une décision favorable dans le cadre de



Procès-verbal du Conseil de la Ville  
de Richmond

travaux visant le projet d'extension de réseau gazier. Ladite Commission autorise l'utilisation à une fin autre que l'agriculture, soit pour le passage d'une conduite, d'une superficie approximative de 91 mètres carrés correspondant à une partie du lot 5 536 226 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Richmond.

**7.16 - M. Tommy Côté – Poste de journalier (aréna) - Embauche**

Le directeur informe que M. Tommy Côté a été embauché comme journalier (aréna).

**7.17 - M. David Paterson - Poste de journalier (aréna) – Réembauche**

Le directeur informe que M. David Paterson a été réembauché comme journalier (aréna).

2021-06-07-24

**7.18 – M. Martin Ouellet – rue des Saules – Offre d'achat – Amendement de la résolution numéro 2021-03-01-09 pour correction du numéro de lot**

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par le conseiller Tremblay et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'amender la résolution numéro 2021-03-01-09 afin de corriger le numéro de lot qui aurait dû être 6 433 389 au lieu de 5 536 261. (Adoptée)

2021-06-07-25

**7.19 – Énergir – Acceptation du projet**

CONSIDÉRANT QU'Énergir a déposé un projet d'expansion de son réseau de gaz naturel de Val-Joli à Richmond afin de desservir les entreprises du parc industriel de Richmond;

CONSIDÉRANT QUE le projet a reçu le financement du gouvernement du Québec de 11,6 M \$;

CONSIDÉRANT QUE le projet a reçu l'approbation de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ);

CONSIDÉRANT QUE le projet a également reçu l'accord de la Régie de l'Énergie du Québec;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Richmond a accordé des servitudes de passage des conduites sur ses propriétés;

POUR CES MOTIFS,

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par la conseillère Bourbeau et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers que la Ville de Richmond appuie



Procès-verbal du Conseil de la Ville  
de Richmond

et accepte le projet d'expansion du réseau de gaz naturel d'Énergir de Val-Joli à Richmond, le long de la route 143, tel qu'il a été accepté par la Commission de protection du territoire agricole du Québec et la Régie de l'Énergie du Québec. (Adoptée)

**8. - DEMANDES D'AIDES FINANCIÈRES ET/OU TECHNIQUES, D'AUTORISATIONS, D'APPUI, DE DONNS, DE PUBLICITÉS, DE SUBVENTIONS ET INVITATIONS DIVERSES**

2021-06-07-26

**8.1 – Club joyeux de l'Âge d'or de Richmond-Melbourne – Demande d'aide financière**

IL EST proposé par la conseillère Bourbeau et appuyé par le conseiller Boutin et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'autoriser le deuxième versement de l'aide financière annuelle au Club joyeux de l'Âge d'or de Richmond-Melbourne. (Adoptée)

2021-06-07-27

**8.2 – Club de motoneige Harfang de l'Estrie – Sentiers de motoneige – Inclusion au schéma d'aménagement**

CONSIDÉRANT QUE le Club de motoneige Harfang de l'Estrie est l'organisme qui supervise le réseau de sentiers de motoneige sur le territoire de la Ville de Richmond et de la MRC du Val-Saint-François;

CONSIDÉRANT QUE le Club de motoneige Harfang de l'Estrie souhaite l'inclusion du réseau de sentiers de motoneige à l'intérieur du schéma d'aménagement de la MRC du Val-Saint-François;

CONSIDÉRANT QU'il est de la responsabilité de la MRC du Val-Saint-François de confectionner la prochaine version du schéma d'aménagement;

POUR CES MOTIFS,

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par le conseiller Tremblay et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers de faire savoir à la MRC du Val-Saint-François que la municipalité considère pertinente la demande du Club de motoneige Harfang de l'Estrie d'inclure les sentiers de motoneige dans le schéma d'aménagement de la MRC du Val-Saint-François d'autant plus que le territoire de la MRC est le berceau de la motoneige au Québec.

(Adoptée)

2021-06-07-28

**8.3 – Mme Tammi McGee – « Big Bertha BBQ » – Demande d'utilisation d'une partie du terrain de la Place des loisirs**

IL EST proposé par la conseillère Varnier et appuyé par le conseiller Tremblay d'acquiescer, à titre de projet-pilote, à la demande de Mme Tammi McGee



## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

d'utiliser une partie du terrain de la Place des loisirs pour opérer un service de traiteur. Le conseiller Boutin demande le vote. La conseillère Bourbeau de même que les conseillers Boutin et Mallette votent contre la proposition. Le conseiller Lancaster s'abstient d'exprimer son opinion et de participer au vote en raison d'un conflit d'intérêt. La proposition n'obtenant pas la majorité des votes, elle est donc rejetée. (Rejetée)

2021-06-07-29

### **8.4 – M. François Daigle - Projet « Adolescents actifs » - Demande d'aide financière**

IL EST proposé par la conseillère Varnier et appuyé par le conseiller Mallette et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'autoriser le versement d'une aide financière de 1 960 \$ à M. François Daigle pour la réalisation de son projet « Adolescents actifs » qui se tiendra au cours de la saison estivale 2021. (Adoptée)

### **8.5 – Conseil régional de l'environnement de l'Estrie – Assemblée générale des membres - Invitation**

Le directeur fait part d'un courriel reçu du Conseil régional de l'environnement de l'Estrie invitant les membres du conseil à assister à la deuxième assemblée générale annuelle virtuelle le 17 juin prochain.

### **8.6 – Maison de la famille Les Arbrisseaux – Assemblée générale annuelle - Invitation**

Le directeur fait part d'une invitation reçue de la Maison de la famille Les Arbrisseaux pour assister à l'assemblée générale annuelle dudit organisme qui aura lieu le 29 juin prochain.

## **9. CORRESPONDANCES DIVERSES**

### **9.1 – CIUSSS de l'Estrie – CHUS – Réseaux d'éclaireurs en Estrie - Informations**

Le directeur fait part d'un courriel reçu du CIUSSS de l'Estrie confirmant l'engagement du CIUSSS de l'Estrie-CHUS en ce qui concerne le déploiement de ce réseau sur le territoire estrien.

### **9.2 – Bureau du lieutenant-gouverneur du Québec – Programme de Distinctions honorifiques - Médailles pour les aînés – Report de la cérémonie de remise de la Médaille du lieutenant-gouverneur du Québec 2021**

Le directeur fait part d'un courriel reçu du Bureau du lieutenant-gouverneur du Québec indiquant, qu'en raison des directives gouvernementales



**Procès-verbal du Conseil de la Ville  
de Richmond**

exceptionnelles visant à contrôler la propagation du COVID-19, la cérémonie de remise de la médaille est reportée à une date ultérieure.

**10. - APPROBATION DES DÉPENSES EN VERTU DE LA LOI SUR LES CITÉS ET VILLES ET DES PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS (P.C.G.R.)**

2021-06-07-30

**10.1 Liste des chèques émis**

IL EST proposé par la conseillère Bourbeau et appuyé par le conseiller Boutin et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'autoriser le paiement des dépenses en vertu de la Loi sur les cités et villes au montant de 209 288,15 \$ tel qu'il appert à la liste des chèques datée du 4 juin 2021. (Adoptée)

2021-06-07-31

**10.2 Liste des dépôts directs**

IL EST proposé par le conseiller Lancaster et appuyé par la conseillère Varnier et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'autoriser le paiement par dépôts directs des dépenses en vertu de la Loi sur les cités et villes au montant de 54 819,56 \$ tel qu'il appert à la liste des dépôts directs datée du 4 juin 2021. (Adoptée)

2021-06-07-32

**11. FACTURES À ÊTRE APPROUVÉES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL-PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS (P.C.G.R.)**

IL EST proposé par le conseiller Lancaster et appuyé par le conseiller Tremblay et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'approuver les factures de plus de 5 000 \$, totalisant 133 544,03 \$, taxes en sus, conformément aux principes comptables généralement reconnus. (Adoptée)

**7 JUIN 2021**

**FACTURES A ETRE APPROUVEES PAR LE CONSEIL**

		<b>AVANT TAXES</b>	<b>APRES TAXES</b>
<b>COUVENT MONT ST-PATRICE</b>	<b>SUBVENTION 2021 (2 VERSEMENTS)</b>	<b>25 000,00</b>	<b>25 000,00</b>
	<b>SUBVENTION - AIDE FINANCIERE</b>	<b>20 000,00</b>	<b>20 000,00</b>
<b>AVIZO EXPERTS- CONSEILS INC.</b>	<b>SUIVI DEPOT DE NEIGE 2021</b>	<b>4 962,70</b>	<b>5 705,87</b>
<b>KEMIRA</b>	<b>ALUN</b>	<b>6 026,02</b>	<b>6 928,42</b>



**Procès-verbal du Conseil de la Ville  
de Richmond**

<b>ENTREPRISES S2C INC.</b>	<b>RENOVATIONS - 160 PRINCIPALE N (27 AVR-7 MAI)</b>	<b>9 975,00</b>	<b>11 468,76</b>
	<b>RENOVATIONS - 160 PRINCIPALE N (10-14 MAI)</b>	<b>5 625,00</b>	<b>6 467,34</b>
	<b>RENOVATIONS - 160 PRINCIPALE N (17-21 MAI)</b>	<b>6 300,00</b>	<b>7 243,42</b>
<b>9415-4277 QUEBEC INC.</b>	<b>SYSTÈME D'ALARME - 160 PRINCIPALE N</b>	<b>9 161,36</b>	<b>10 533,32</b>
<b>ESKAIR AMENAGEMENT INC.</b>	<b>PLACOTOIRE - BALANCE</b>	<b>5 500,00</b>	<b>6 323,62</b>
<b>CODDINGTON JIM</b>	<b>GRAVIER - STOCK</b>	<b>8 011,00</b>	<b>9 210,65</b>
<b>PAVAGE PREFONTAINE</b>	<b>ASPHALTE</b>	<b>15 292,95</b>	<b>17 583,07</b>
<b>HUPPÉ REFRIGERATION</b>	<b>AIR CLIMATISATION - SQ</b>	<b>5 300,00</b>	<b>6 093,68</b>
<b>LES ENTREPRISES CLEMENT FORCIER</b>	<b>BALAYAGE DES RUES</b>	<b>12 390,00</b>	<b>14 245,40</b>
<b>GRAND TOTAL</b>		<b>133 544,03</b>	<b>146 803,55</b>

**12. AFFAIRES NOUVELLES**

**12.1 – Rue Sylvio-Richard – Poursuite des travaux cette semaine**

Le conseiller Tremblay demande où en sont les travaux de réfection de la rue Sylvio-Richard. Le directeur lui mentionne que les travaux devraient se poursuivre cette semaine.

**12.2 – Terrains – Rues Principale Nord et Wilfrid**

Le conseiller Tremblay demande s'il y a du développement dans la végétalisation des terrains situés à l'intersection des rues Principale Nord et Wilfrid. Le directeur général lui mentionne que le directeur du Service des travaux publics devrait y effectuer des aménagements d'ici la fin du mois de juin.

**12.3 – Mme Marie-Ève Chapdelaine – Projet Remplis Vert - Félicitations**

Le maire se joint à la conseillère Varnier pour féliciter Mme Marie-Ève Chapdelaine et sa famille qui, dans le cadre de la Grande journée des petits entrepreneurs, a profité de l'occasion pour



## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

inaugurer l'installation des fontaines d'eau publiques à la Place René-Thibault dans le cadre de la démarche *Remplis Vert*.

### **12.4 – Trottoirs centre-ville – Herbes**

Le conseiller Boutin apprécie que l'herbe ait été coupée le long de la rue Principale Nord et souhaiterait qu'elle soit aussi ramassée le long des trottoirs au centre-ville.

### **12.5 – Sentier rue Stanley – Tonte de pelouse**

La conseillère Bourbeau demande s'il serait possible de procéder à la tonte de la pelouse sur les côtés du sentier pédestre qui relie la rue Stanley à la piste cyclable.

### **12.6 - Parc industriel - Odeurs**

La conseillère Bourbeau souligne également que les mauvaises odeurs en provenance du parc industriel refont surface en soirée.

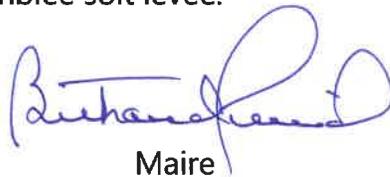
### **12.7 – Hautes herbes**

Le conseiller Lancaster demande également que les propriétaires délinquants procèdent à la tonte des hautes herbes et on demande que l'inspecteur municipale sévisse dans ces dossiers afin de faire respecter la réglementation.

2021-06-07-33

## **13. - LEVÉE DE LA RÉUNION**

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par le conseiller Lancaster et RÉSOLU unanimement par les conseillers, à 20 h 42, que la présente assemblée soit levée. (Adoptée)

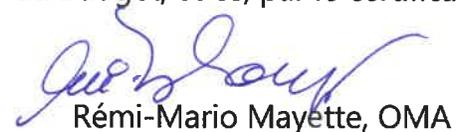


Maire



Directeur général  
et secrétaire-trésorier

Je, Rémi-Mario Mayette, certifie que les crédits sont suffisants pour assumer l'entièreté des dépenses imputées aux différentes résolutions du présent procès-verbal, à même les sommes prévues au budget, et ce, par le certificat de crédits suffisants no. 752.



Rémi-Mario Mayette, OMA  
directeur général et  
secrétaire-trésorier